OULTACHE SE DÉFEND ET PLAIDE NON COUPABLE

«Les accusations sont infondées»

«L'irrégularité du marché n'existe que dans l'imagination de ceux qui s'opposent à la modernisation de l'institution policière.» Oultache Chouaïb, l'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN et principal mis en cause dans l'affaire de malversation au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM), n'y est pas allé par quatre chemins pour mettre à nu l'accusation.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est dans une salle d'audience, qui s'est avérée exiguë, que s'est ouvert hier le procès opposant la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à la société Algerian Business Multimedia (ABM).

Le procès entamé en fin de matinée a été marqué par l'audition de l'ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Oultache Chouaïb. Durant quatre-vingt-dix minutes, ce dernier a battu en brèche l'accusation contenue dans l'ordonnance de renvoi du juge instructeur. Il s'est également placé en véritable défenseur de ses codétenus, qu'il qualifie de «meilleurs cadres de la DGSN».

Dans un parfait français, celui qui avait le grade de colonel lors de sa carrière militaire et de commissaire divisionnaire lorsqu'il était à la tête de l'unité aérienne de la DGSN a crié au complot «monté de toutes pièces». Il dira à la présidente du tribunal à propos de son gendre, que ce dernier (Antri Bouzar) «est le mari de ma fille. Il y a un lien de sang entre nous. Comment voulez-vous que je m'oppose à un marché qui était régulier et qui ne souffrait d'aucune irrégularité ?» «La DGSN était constamment mise au courant de tout, surtout du programme visant sa modernisation.»

Et d'ajouter : «Au fond, tout le monde sait que ces accusations ne sont pas fondées.» En somme, le prévenu répondait à chaque fois que «les marchés ont été conclus conformément à la réglementation du code des marchés». Pour rappel, l'accusation soutenait l'idée que M. Oultache avait usé de son influence sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint.

L'audition du principal mis en cause dans cette affaire a duré plus d'une heure. Durant tout ce temps, il a plaidé non coupable. Mieux encore, il porta à la connaissance de la présidente du tribunal «que lorsque tout marchait bien, nous prenions un café chez Ali Tounsi, qui n'a jamais trouvé à dire sur notre démarche». Poursuivant son «offensive», il a affirmé avoir lui-même demandé, «après avoir pris connaissance d'informations évoquant l'irrégularité des marchés, à l'inspection générale de procéder à une enquête». «Nous n'avions rien à cacher. Notre travail a été mené dans le respect strict de la réglementation.

Photo : DR

Oultache Chouaïb, ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Pour preuve, nous avons même reçu des remerciements du ministère des Finances », a-t-il tenu à souligner. L'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN a farouchement défendu son passage au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Il a également mis en exergue le mérite de ses collègues de la Sûreté nationale avec «qui il a mené dans le respect de la réglementation tout le travail qui nous a été confié». L'intervention de M. Oultache a jeté l'émoi au sein de l'assistance lorsqu'il dira de ses collaborateurs, «qu'ils sont parmi les meilleurs cadres de la Sûreté nationale».

Les autres prévenus, au nombre de vingt-cinq, auront à répondre des chefs d'inculpation de «passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence». Selon l'ordonnance de renvoi, les faits concernent la passation de marchés «douteux» portant sur des équipements informatiques entre la Direction générale de la Sûreté nationale et la société ABM.

Selon la même ordonnance, «Oultache Chouaïb a usé de son influence sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint».

Chouaïb Oultache est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat le 25 février 2010, de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi. La date du procès de cette affaire n'a pas encore été fixée.

A. B.

AIR ALGÉRIE-SYNDICAT D'ENTREPRISE

Une commission paritaire mise en place

Une commission paritaire entre la compagnie Air Algérie et le Syndicat national de l'entreprise affilié à la FNTT (UGTA) a été récemment mise en place. Elle aura pour mission d'examiner les conditions et les modalités de réajustement de la prime de soutien à la production (PSP) et la prime complémentaire forfaitaire (PCF).

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «Nous avons négocié durement et laborieusement avec la direction d'Air Algérie avant de signer l'accord collectif qui prévoit une augmentation salariale de 20%. Notre souci était l'équité dans la distribution des salaires et des richesses de l'entreprise», a affirmé Toufik Khodja, secrétaire général du Syndicat national de l'entreprise d'Air Algérie. Il dira que l'augmentation du salaire de base de 20% ne «favorise» que les pilotes, les mécaniciens et le personnel navigant commercial. «Plus de 7 000 agents de l'entreprise auraient été lésés. La mise en place de la commission paritaire permettra ainsi de revoir à la hausse la prime de soutien à la production et la prime complémentaire forfaitaire et d'éviter toute inégalité», a-t-il précisé. La première prime concerne la totalité du personnel sol et la seconde touche une partie du collectif des travailleurs du technique. Via ces deux primes, l'organisation syndicale «tente de réduire la disparité salariale entre l'ensemble des personnels d'Air Algérie». «Nous œuvrons pour la stabilité et le développement de la compagnie», a-t-il encore ajouté.

R. N.

CONSTANTINE

Les paramédicaux protestent

Les paramédicaux du CHU Constantine sont montés au créneau et menacent de rentrer en grève ouverte. Et pour cause, le non-paiement par l'administration des rappels et primes cumulés d'au moins 22 mois, pourtant «décidés et approuvés par la tutelle». Hier encore, ils sont revenus à la charge et ont organisé un sit-in de protestation à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital pour dénoncer le désistement de l'administration quant à la régularisation de leur situation en suspens depuis plusieurs mois déjà. Il s'agit en effet, explique un membre du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) du «paiement à découvert et avec effet rétroactif à partir de 2008 des rappels et primes». Précisons, à ce titre, que ces derniers avaient paralysé au mois de juin dernier, pour les mêmes raisons, les services du CHU durant plusieurs jours. Une action qui avait abouti à la signature d'un procès-verbal entre le syndicat et l'administration à travers lequel cette dernière s'est «engagée à procéder au versement des rappels dans les plus brefs délais». Ainsi donc, et depuis ce jour, précise ce même syndicaliste, «rien n'a été entrepris». Cela étant, les protestataires, qui avaient bloqué les accès à l'hôpital durant toute la matinée de mardi, n'écartent pas le recours à une grève illimitée dans le cas où leurs revendications ne seraient pas prises en considération dans les jours à venir.

F. B.

UNIVERSITÉ DE SÉTIF

Des étudiants saccagent l'Institut des sciences économiques

Des échauffourées ont éclaté hier matin à l'Université de Sétif, causant des dégâts considérables à la Faculté des sciences économiques.

Les étudiants de première année en sciences économiques et commerciales de l'Université Ferhat-Abbès de Sétif, qui ont d'abord manifesté dans la matinée leur mécontentement des conditions de leur scolarité, ont empêché leurs camarades de rejoindre les salles de cours et amphithéâtres avant de s'en prendre à leur institut en le bombardant de pierres et autres projectiles. L'entrée de l'institut fut complètement saccagée suite à ce déferlement de violence. Alors qu'ils étaient présents en grand nombre, les agents de sécurité n'ont même pas daigné intervenir pour protéger les biens et les étudiants. Ces scènes de désolation avaient débuté vers huit heures du matin avec les étudiants originaires de la wilaya de Béjaïa qui se sont élevés contre leur orientation «forcée» à Sétif. «L'Université Abderrahmane-Mira de Béjaïa dispose d'une faculté des sciences économiques et commerciales. Nous ne comprenons pas pourquoi ils nous ont orientés ici», dira un gréviste. Selon les chiffres dont nous disposons, sur les 4 200 étudiants inscrits en première année au niveau de cette faculté, pas moins de 1 200 sont originaires de Béjaïa. Les grévistes, qui ont saccagé l'entrée de la faculté, remettent en cause le système d'orientation et revendiquent que les cours soient dispensés en français. Par ailleurs, plusieurs professeurs ont déclaré qu'ils ne peuvent pas continuer à travailler dans de pareilles conditions.

I. S.

ORAN

Ouverture du salon ERA 2011

Placée sous le haut patronage du président de la République et soutenue par le wali d'Oran, la deuxième édition du Salon international des énergies propres et du développement durable, ERA 2011, s'est ouverte hier au niveau du Palais des expositions. Plus de 70 entreprises algériennes et étrangères prennent part à ce Salon qui s'étalera jusqu'au 21 octobre 2011.

Cette 2e édition de l'ERA 2011 se répartit en quatre espaces d'exposition. Le premier, à l'intérieur du Palais des expositions, est consacré entièrement aux exposants, le second est réservé aux exposants, pour la démonstration du fonctionnement de leurs équipements. Le troisième espace est, quant à lui ,réservé aux communications qui seront animées pendant le Salon et serviront de point de rencontre pour les représentants des pouvoirs publics, des entreprises nationales et internationales, des unités de recherche et des universités. Enfin, le quatrième espace regroupe des organismes de formation et des institutions dont l'objectif est de répondre aux besoins en formation ou en recrutement de compétences. Des organismes financiers sont présents pour répondre à toutes les questions des jeunes entrepreneurs qui ont trait au montage de leurs projets dans le domaine des énergies nouvelles. Pour les exposants, ERA 2011 leur permet de valoriser leur savoir-faire, leurs spécificités, leurs produits et innovations. Une rencontre qui leur permet d'échanger avec les professionnels du secteur et de contribuer au développement du marché des énergies renouvelables, des énergies propres Parmi les secteurs d'activité que cible ce Salon, le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydraulique, le biocarburant, le Biogaz et la production et la distribution d'énergie.

ERA 2011 c'est également l'occasion d'échanger des idées et des expériences, cela se fera à travers une vingtaine de conférences sous le thème «Energie et développement durable : l'approche algérienne». Des conférences qui s'articulent autour de trois axes : «L'Algérie et les changements climatiques». Cette session traitera de ce qui est mis en œuvre par l'Algérie face au phénomène des changements climatiques, conformément à ses engagements internationaux pris dans le cadre des instruments mis en place par les Nations unies pour lutter contre ce phénomène. Autre axe qui fera l'objet de conférences «Les énergies renouvelables en Algérie», une session qui portera sur la place des énergies renouvelables (réalisations et projets) dans la politique énergétique algérienne. Enfin, le dernier axe intitulé «L'économie d'énergie en Algérie» concerne les actions visant à obtenir des économies d'énergie, dans différents secteurs, déjà mises en œuvre ou en projet.

Amel Bentolba